

# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

## A nos Lecteurs

*La Construction Lyonnaise* a la bonne fortune d'annoncer à ses lecteurs qu'elle a pu s'attacher la collaboration d'un artiste de talent qui s'est engagé à lui fournir des dessins absolument inédits et d'un caractère artistique des plus remarquables dont elle est heureuse de leur offrir la primeur à l'occasion de la nouvelle année. Ces dessins, relevés sur place par cet artiste consciencieux, dans ses nombreux voyages à travers l'Europe, sont la reproduction exacte des œuvres, d'architecture, ferronnerie, etc., les plus intéressants qu'il ait rencontrés.

Le spécimen contenu dans le présent numéro permettra d'apprécier la diversité et l'intérêt des sujets qui composeront notre précieuse collection. — On jugera certainement qu'il serait difficile de réunir un choix plus attrayant, plus instructif et plus varié des œuvres d'art empruntées au génie artistique de tous les pays.

Nous nous proposons de servir, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, aux lecteurs de *la Construction* une page de ces dessins dans chaque numéro. Nos lecteurs posséderont ainsi finalement dans la collection des numéros de *la Construction Lyonnaise*, un ensemble de dessins artistiques absolument unique et qu'ils ne pourraient trouver, et pour cause, dans aucun autre journal d'architecture.

*La Construction Lyonnaise* continuera d'ailleurs, comme par le passé à reproduire les œuvres les plus remarquables de l'architecture lyonnaise et à traiter toutes les questions techniques qui se rattachent à l'art de la construction.

Les arts industriels, en effet, se manifestent aujourd'hui aussi bien dans le domaine de l'architecture que dans celui du génie civil et il semble que les progrès de la science moderne tendent à réunir sur un terrain commun les architectes et les ingénieurs autrefois isolés.

L'éclairage par le gaz ou l'électricité, l'aération et la ventilation des habitations, le chauffage par l'air chaud, l'eau chaude et la vapeur, les distributions d'eau, toutes les questions d'hygiène qui empruntent leurs moyens d'action aux arts industriels et tout ce qui concerne la construction en général intéressent au même degré architectes et ingénieurs.

On reconnaîtra donc que *la Construction Lyonnaise*, qui traite également les diverses questions d'architecture et de Génie civil, répond entièrement aux besoins de l'art moderne et tient une place toute spéciale dans la presse technique.

*La Construction Lyonnaise* est et restera une publication technique et artistique, mais elle sera encore, et mieux que par le passé, si possible, l'organe de renseignements le plus complet pour les architectes, ingénieurs et entrepreneurs qui, en la consultant, seront exactement mis au courant de toutes les adjudications tant à Lyon, qu'en France et à l'étranger, et de tous les travaux en cours d'exécution à Lyon et dans la région lyonnaise.

Il nous est donc permis de dire, sans insister davantage sur l'intérêt pratique d'une pareille publication, que *la Construction* est un organe indispensable aux architectes, ingénieurs civils et entrepreneurs qui y trouveront tous les éléments nécessaires pour alimenter leurs travaux, dans les renseignements fournis tant sur les installations particulières que sur les grands travaux d'utilité.

Telle est l'utilité de *la Construction Lyonnaise*; tel est aussi son programme qui se résume dans le sous-titre de son frontispice : *Architecture. Génie civil. Travaux publics*. — L'Administration fera tous ses efforts pour remplir le mieux possible ce vaste programme et les sacrifices qu'elle s'est déjà imposés pour atteindre ce but sont un sûr garant de ce qu'elle sera capable de faire pour l'avenir.

*La Construction Lyonnaise* aspire à devenir l'organe attitré des architectes et des ingénieurs civils de Lyon et de la région du Sud-Est; il est évident que plus ce journal prendra d'importance et d'extension et plus il pourra rendre de services, au double point de vue technique et pratique, aux constructeurs et entrepreneurs de la région.

C'est donc aussi sur nos lecteurs et nos abonnés que nous comptons pour mener à bien l'œuvre entreprise; nous faisons appel à leur concours et nous leur donnons l'assurance que notre activité et le soin que nous prendrons de leurs intérêts ne se démentiront pas de notre côté.

LA RÉDACTION

## JURISPRUDENCE

*Explosion d'une chaudière. — Responsabilités.* — A la suite de l'explosion d'une chaudière d'usine où cinq ouvriers furent tués et sept autres blessés, dont deux seront infirmes pour le reste de leurs jours, une enquête, ouverte par les ingénieurs du corps des mines, aboutit à des constatations assez graves pour entraîner la responsabilité pénale du directeur de l'usine.

En conséquence, le directeur a été condamné à quatre jours de prison et 300 francs d'amende, et le propriétaire de l'usine déclaré civilement responsable.

\*  
\*  
\*

*Expropriation pour cause d'utilité publique.* — Un pourvoi en cassation est suffisamment notifié en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique lorsque la notification se réfère exactement à la déclaration du pourvoi.

Il n'est pas nécessaire que la notification relate le texte même de ce pourvoi ni les moyens invoqués à l'appui de la demande de cassation.

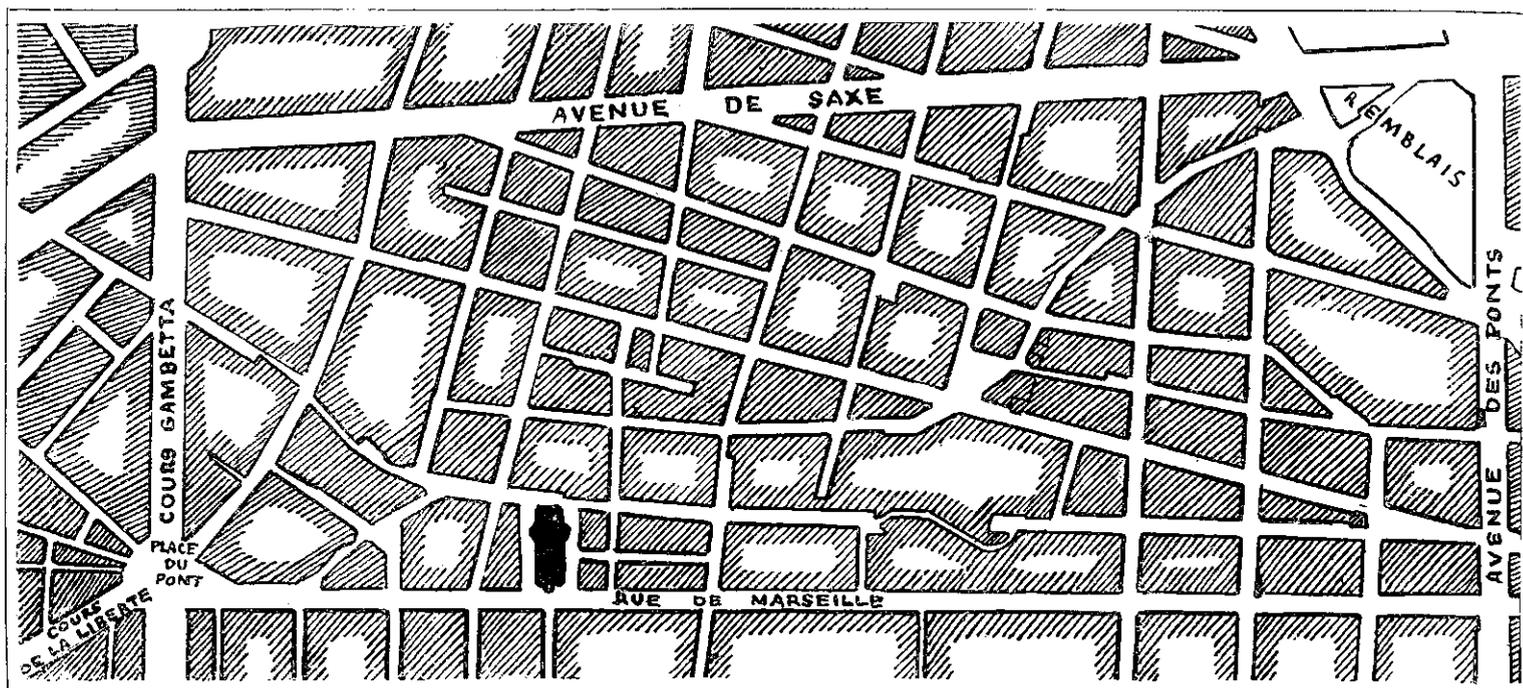
Le défaut de convocation des jurés figurant sur la liste indiquée par l'art. 31 de la loi du 3 mai 1841 est une cause de nullité pour toutes les opérations accomplies en l'absence de ces jurés.

Le magistrat directeur du jury ne peut couvrir cette nullité en déclarant ces jurés comme suffisamment excusés et en les remplaçant par des jurés supplémentaires.

Cour de cassation, audience du 29 novembre 1893.

## PROLONGEMENT DU COURS DE LA LIBERTÉ

Nos lecteurs se souviennent, sans doute, de notre récent article sur le prolongement du cours de la Liberté.



PLAN ACTUEL (échelle 1/5000).

Nous indiquions, dans notre courte étude, que cette transformation pouvait se faire sans remanier les alignements des artères existantes ou à l'état de projet ; elle s'allierait très bien avec le tracé prévu, pour l'amélioration de ce quartier, par le service de la Voirie lyonnaise, et comme la nouvelle voie ne nécessiterait pas de démolitions importantes, sur la plus grande partie de son parcours, notre idée est parfaitement réalisable.

Mais, nous le répétons, il faudrait que les questions pendantes, relatives à la gare de la Mouche et aux terrains militaires, soient résolues affirmativement avant de songer à l'exécution de ce projet. Sinon, l'opération ne serait pas raisonnable.

Nous avons pensé intéresser les lecteurs de *la Construction lyonnaise*, en leur soumettant aujourd'hui l'avant-projet que nous avons dressé d'après une étude faite sur place.

Pour mieux apprécier les transformations proposées, nous publions deux vues : l'une montrant l'état actuel du quartier, l'autre, le tracé de la nouvelle artère.

Dans ce dernier plan, nous avons ajouté le programme municipal, c'est-à-dire l'élargissement ou le prolongement de certaines voies publiques, telles que les avenues du Château, Bouchardy, Chevreul, etc., et la création d'un grand square sur l'emplacement des anciennes fortifications.

Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de dire que notre avant-projet est parfait ; nous pensons, au contraire, qu'il pourra être nécessairement modifié selon l'examen qui sera fait par des personnes plus autorisées que nous, mais il nous a paru utile de montrer le résultat de nos premières études. De cette façon, on pourra discuter sur des bases suffisamment établies.

Nous espérons, en soumettant le projet à l'Administration municipale et aux sociétés qui pourraient s'y intéresser, qu'il nous sera possible de faire adopter cette amélioration du quartier de la Gaillotière. Si l'on entre dans nos vues, il faut réaliser prochainement ce programme, dans quelques années il sera trop tard.

SINÉD.

## L'ART DU CHAUFFAGE ET DE LA VENTILATION

L'année dernière, à cette même place, nous avons passé en revue les différents modes de chauffage domestique ; nous avons beaucoup médité des poêles fixes ou mobiles et réservé toutes nos faveurs pour la cheminée, celle qui ne fume pas, mais qui pétille joyeusement et dont la douce et saine chaleur invite à se grouper autour d'elle.

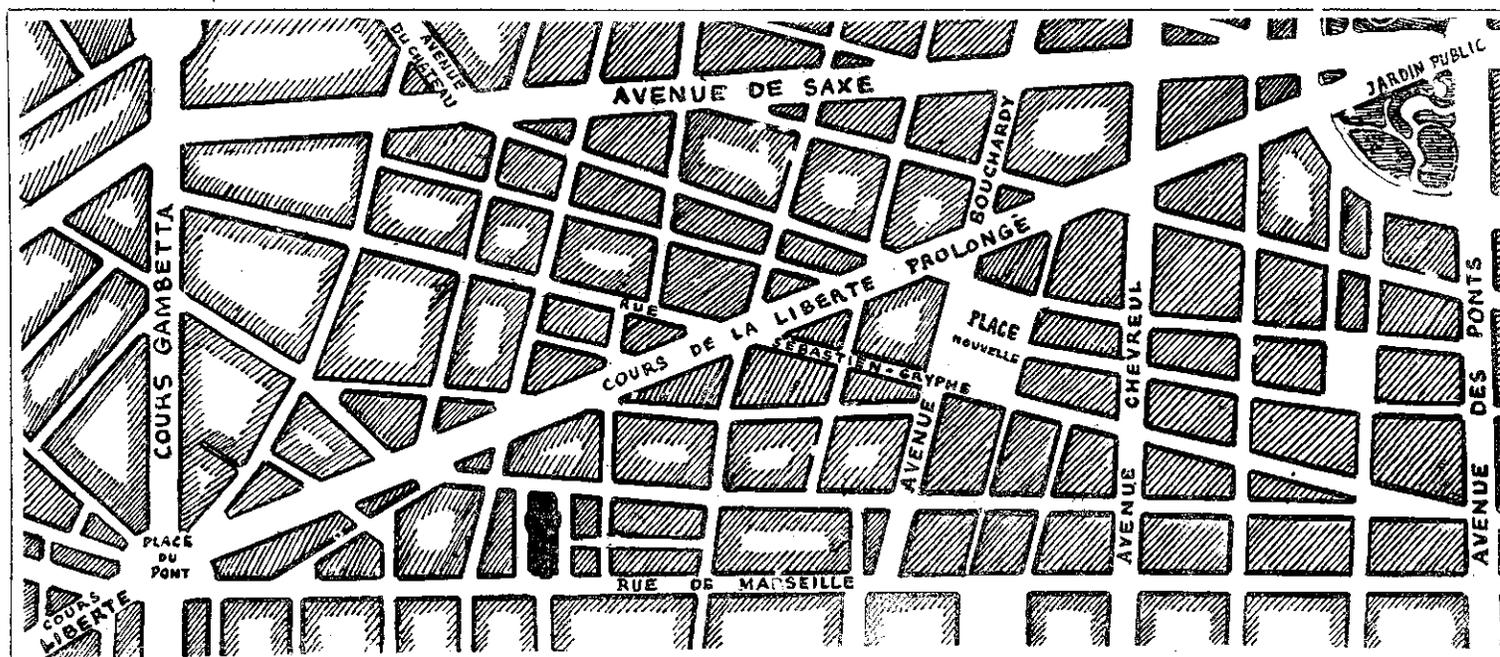
Aujourd'hui, nous parlerons d'un autre mode de chauffage, celui par calorifères. C'est le mode industriel, le chauffage en grand qui s'impose chaque fois qu'il s'agit d'établissements importants, de grande étendue, exigeant une dépense notable de combustible.

Dans les ateliers, les ouvriers, les salles de réunion et de spectacle, les établissements scolaires, il ne faut pas songer évidemment à l'emploi de la cheminée et le chauffage par calorifères est tout indiqué. Il conviendrait de bannir, une fois pour toutes, l'usage des poêles dans les salles où sont agglomérées un grand nombre de personnes et particulièrement dans les écoles. Ces appareils toujours mal entretenus, dégageant sur un point une grande quantité de chaleur, incommode les enfants placés dans le voisinage, dessèchent l'air et le rendent irrespirable par les gaz délétères qu'ils dégagent toujours de quelques fissures ou simplement grâce à la porosité des matériaux qui les constituent.

Avec les calorifères, au contraire, la source de chaleur, autrement dit le foyer, est placée en dehors des pièces à chauffer qui reçoivent indirectement la chaleur par l'intermédiaire des fluides chauds, tels que l'air, l'eau et la vapeur amenés par des conduites de distribution.

Les avantages d'un pareil système sont évidents ; il permet de répartir uniformément la chaleur, au degré voulu, dans toutes les parties même les plus éloignées de l'installation, il réalise surtout une grande économie de combustible et de main d'œuvre.

L'usage du calorifère semble moins heureux toutefois quand il est affecté au chauffage des hôtels particuliers, des vastes et riches habitations où l'on recherche tout le confort des temps modernes. Il peut encore trouver là son emploi pour le chauffage des vestibules, des corridors et des escaliers, mais il ne doit pas envahir les appartements où la cheminée tiendra toujours la place d'honneur. Rien ne paraît plus absurde qu'une pièce chaude, avec une che-



RÉALISATION DU PROJET (échelle 1/5000).

minée sans feu en hiver ; autant vaudrait en été un soleil sans clarté déversant la chaleur obscure sur les pauvres mortels.

La question du chauffage par calorifère est inséparable de la ventilation, c'est-à-dire de la rénovation de l'air confiné dans les habitations. Avec la cheminée, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, la ventilation se fait toute seule, pour ainsi dire, car une partie même de la chaleur développée dans le foyer est employée à entraîner dans la gaine de fumée, par l'action du tirage, l'air vicié de l'appartement qui est remplacé continuellement par l'afflux de l'air extérieur. Avec le système des calorifères, il faudra ménager nécessairement des ouvertures spéciales dans les planchers et les murs de l'édifice, soit pour laisser échapper à l'extérieur l'air irrespirable, soit pour donner accès à l'air frais du dehors.

Dans ce dernier cas, le besoin de l'aération se fait sentir avec d'autant plus d'énergie que ce genre de chauffage s'applique généralement aux grandes agglomérations de personnes dont la présence même est une cause d'altération de l'air.

Les causes de viciation de l'air confiné sont multiples, elles tiennent en premier lieu à la fonction vitale et aux lampes qui viennent ajouter à la première cause les produits gazeux et délétères de la combustion.

Si l'on analyse l'air confiné d'une salle où séjournent plusieurs personnes, on reconnaît que la proportion du gaz acide carbonique et de la vapeur d'eau a notablement augmenté après quelques heures de cohabitation. Ces gaz et vapeurs qui proviennent de la respiration et de la transpiration cutanée sont accompagnés de substances organiques dont il est facile de percevoir l'odeur fastidieuse quand on pénètre du dehors dans une salle occupée par une réunion nombreuse ou quand on vient à se placer dans le courant de ventilation de l'air vicié.

Il est donc important de connaître les chiffres moyens qui se rapportent à ce phénomène de viciation de l'air du fait des êtres vivants. On compte que, pour la respiration, l'homme introduit dans ses poumons, à raison d'un demi-litre par aspiration, 510 litres d'air par heure, ce qui correspond à 104 litres d'oxygène atmosphérique. Une partie de cet oxygène est expirée sans altération, l'autre sert à brûler le carbone organique du sang et l'hydrogène pour former l'acide carbonique et la vapeur d'eau rejetés en même temps.

La quantité de carbone ainsi brûlée est très diverse, suivant les âges ; elle varie de 5 grammes par heure à 12 gr.,40 de 8 ans à 28 ans et se réduit avec l'âge jusqu'à 6 grammes donnés par un sujet de 102 ans.

On peut admettre une moyenne de 11 gr.,40 de carbone et de 5 décigrammes d'hydrogène brûlés par l'oxygène aspiré pendant une heure.

Ces quantités correspondent à la production et à l'expiration de 21 litres d'acide carbonique et de 6 litres de vapeur d'eau.

Cette quantité d'eau ne représente qu'une faible partie de la vapeur produite par les transpirations pulmonaires et cutanées qui s'élève en totalité à 1.500 grammes par jour et à 62 grammes par heures en moyenne.

On admet qu'un air sain ne doit pas contenir une proportion d'acide carbonique supérieure à 2 millièmes ; d'autre part, l'état hygrométrique doit être tel que l'air ne soit ni trop sec, ni trop humide. Pour réaliser cette dernière condition, il faut que la vapeur d'eau contenue dans l'air soit assez abondante sans toutefois être trop proche du point de saturation à partir duquel cette vapeur se condense en eau ; or, à la température ordinaire, il suffit de 15 grammes de vapeur pour saturer un mètre cube d'air. On voit donc que les fonctions respiratoires et de transpiration tendent constamment à modifier la composition normale de l'air et à le rendre irrespirable par l'afflux d'un gaz inerte comme l'acide carbonique ou de vapeurs suffocantes comme la vapeur d'eau.

Pour ce qui est de l'acide carbonique, l'air atmosphérique en contient déjà de 3 à 5 dix-millièmes ; en tenant compte de cette circonstance et de la quantité produite par l'expiration, on peut calculer le volume d'air qu'il faut introduire par personne et par heure pour que l'air ne contienne jamais plus de 1 à 2 millièmes d'acide carbonique.

Le volume de ventilation dépend évidemment de l'espace cubique réservé à chaque personne, car l'air sera plus rapidement vicié et exigera un renouvellement plus énergique quand cet espace sera moindre. On trouve que pour ne pas dépasser la teneur en acide carbonique de 2 millièmes, il faut une ventilation de 11 à 6 mètres cubes à l'heure lorsque l'espace cubique correspondant à chaque personne varie de 5 à 40 mètres cubes ; pour maintenir la proportion au-dessous d'un millième, la ventilation doit s'élever, dans les mêmes conditions, de 27 à 20 mètres cubes par personne.

En ce qui concerne la surcharge de vapeur d'eau, il faut remarquer que l'air atmosphérique présente déjà une humidité relative variant de 50 à 90 pour 100, état très voisin de la saturation. Plus l'air est chaud, plus il peut tenir en dissolution de vapeur d'eau éloignée du point de condensation.

En été, la température de l'air à la sortie est sensiblement égale à la température d'entrée, il faudra donc nécessairement consentir une certaine élévation de l'état hygrométrique de l'air confiné qui sera réduite d'autant plus que la ventilation sera plus active.

Pendant l'hiver, le chauffage a pour effet d'augmenter la température de l'air affluant et, par conséquent, de le rendre capable de dissoudre une plus grande quantité de vapeur d'eau sans élever le degré hygrométrique.

Connaissant, d'après les tables spéciales, le poids de vapeur d'eau correspondant à la saturation de l'air pour chaque température et l'état hygrométrique, c'est-à-dire la fraction de saturation de l'air affluant, on en déduit la quantité d'eau tenue en dissolution par mètre cube. On peut alors calculer le nombre de mètres cubes à introduire par la ventilation pour maintenir le même état hygrométrique, ou tout autre état voulu, en tenant compte de l'augmentation de température.

Dans un prochain article, nous donnerons quelques chiffres pratiques et terminerons l'exposé des principes qui doivent servir de base aux installations de chauffage et de ventilation. R. B.

## LES NOUVEAUX PROJETS

### TRANSFORMATION DU QUARTIER DE LA CHARITÉ

Nous avons déjà parlé, dans la *Construction Lyonnaise*, d'un projet concernant la transformation complète du quartier de la Charité.

Cette idée, ancienne de plusieurs mois, ne semblait pas devoir être poursuivie définitivement par ses auteurs.

Cela ne paraissait, au début, qu'un ballon d'essai que nos compatriotes ne prenaient pas au sérieux.

Ces derniers étaient encore sous l'influence des difficultés relatives au quartier Grôlée, et ils n'accordaient qu'une médiocre confiance à toute tentative ayant pour but de nouveaux embellissements.

Il ne fallait donc pas compter sur les encouragements de l'opinion publique, fortement indisposée, à cette époque, contre toutes les grandes entreprises foncières qui tendaient à se créer.

Mais, aujourd'hui, on semble revenu, dans notre bonne ville de Lyon, à une plus saine appréciation des choses, et le bon sens lyonnais, reprenant le dessus, se rend bien compte des multiples avantages de ces réfections de quartiers, sans chercher à enrayer l'initiative privée sous prétexte qu'une opération récente a mal réussi.

Les promoteurs du projet de transformation du quartier de la Charité peuvent donc escompter un accueil favorable, non seulement on ne contrecarrera pas la réalisation de leur programme, mais ils sont en droit d'espérer, en ce qui concerne les pouvoirs compétents et le puissant levier de l'opinion publique, un appui des plus précieux.

Les lecteurs de la *Construction Lyonnaise* connaissent le but de l'entreprise, nous croyons nécessaire, cependant, d'indiquer de nouveau les grandes lignes du projet :

Toutes les constructions comprises entre la place de la Charité et la rue Sainte-Hélène disparaîtraient sous la pioche des démolisseurs.

On rebâtirait, à la place, un quartier des plus luxueux dont l'artère principale serait une large rue de biais, ou boulevard, partant de l'angle de la place Bellecour jusqu'à la place Grôlée.

Le futur pont des Facultés devant être construit en face de ce dernier emplacement, on aura ainsi une grande voie de communication entre Bellecour et les quartiers de la rive gauche ; cette voie deviendrait certainement une des plus fréquentées.

La reconstruction porterait sur une surface totale d'environ 36.000 mètres, surface actuellement occupée par l'hospice de la Charité et l'hôpital militaire.

Bien entendu, l'entreprise ne pourrait commencer ses travaux que lorsque ces deux hospices auraient été réinstallés ailleurs, ce qui demanderait toujours un temps assez long, cinq ou six années peut-être.

Les auteurs du projet ne proposent aucun emplacement pour la réfection de ces édifices, d'ailleurs le choix serait fixé en temps utile par les administrations intéressées, et il y a tout lieu de croire qu'il se porterait sur la banlieue est de Lyon.

Toutefois, il serait absolument nécessaire d'installer au centre de la ville, à l'Hôtel-Dieu, par exemple, les services de secours immédiat que comporte actuellement l'organisation de l'hospice de la Charité. En revanche, notre grand hôpital serait déchargé, autant que possible, des installations qui pourraient être établies dans les nouvelles constructions suburbaines.

Nous reparlerons, au moment voulu, de toutes les questions que soulèvera l'étude de ce nouveau projet.

Disons, pour terminer, que c'est une association de capitalistes parisiens qui poursuit la réalisation de cette entreprise. S.

## DU HAVRE A CHICAGO

M. Lordereau, ingénieur civil à Lyon, délégué de la Société des ingénieurs français à l'exposition de Chicago a bien voulu nous communiquer ses notes inédites sur son voyage et sa visite à l'Exposition.

Cette relation vécue sur place, au sein même de la grande république américaine et fortement documentée, tire de l'esprit d'observation et du talent de narration de l'auteur, un intérêt tout particulier qui s'accroît encore de l'attrait qui s'attache pour nous, en ce moment surtout, aux questions d'exposition.

Nos lecteurs liront donc ce récit avec autant d'intérêt que de profit.

Le samedi 26 août, à 10 heures du matin, départ du Havre, à bord de « la Champagne ».

La traversée est effectuée dans des conditions exceptionnelles, mer calme, temps magnifique, à peine quelques heures de brouillard en face de Terre-Neuve.

La vie à bord est monotone, le passage d'un bateau est un événement, aussi le temps paraît-il bien long.

« La Champagne » a mis cent quatre-vingt-deux heures pour franchir les 3171 milles, distance parcourue entre le Havre et New-York, soit environ 18 milles à l'heure, vitesse moyenne.

Le samedi à 6 heures 1/2 du soir, arrivée en vue de New-York. Malheureusement, à cette heure tardive, la Santé ne venait plus à bord et nous étions condamnés à passer encore une nuit dans les couchettes étroites des cabines.

Par cette belle soirée d'été la rade offrait un panorama grandiose ; les plages environnantes illuminaient la côte par les feux électriques de leurs casinos et de leurs hôtels ; les « ferry boats », immenses bateaux qui transportent d'un côté à l'autre les trains complets avec leur machine, sillonnaient en tous sens ; au fond apparaissait, la torche à la main, l'imposante œuvre de Bartholdi la statue de la Liberté.

La Santé n'est venue à bord le lendemain que passé 7 heures.

Ce n'est guère remarquable comme rapidité pour un pays qui a la prétention de toujours faire vite, que de laisser les voyageurs douze heures à l'entrée de New-York.

Dès que le bateau est accoté contre l'immense hangar qui recouvre le môle de débarquement, tous nous nous empressons de quitter le bord.

New-York n'ayant aucune animation le dimanche, il faut visiter les environs et user des moyens de locomotion qui sont nombreux et rapides.

Dans la ville il n'est pas permis de vendre des boissons contenant plus de 20/0 d'alcool, de se distraire ou de faire le moindre travail ; mais à quelques milles vous avez « Coney Island », plage de plaisir, où vous trouvez cabarets borgnes et cafés concerts d'une immoralité révoltante.

Là aussi existent les amusements de nos fêtes publiques, somnambules, chevaux de bois et surtout montagnes russes de toutes dimensions. L'une a comme point de départ un éléphant énorme de la hauteur d'une maison de quatre étages.

Les environs de New-York font une impression pénible, on se dirait en pays conquis où les vainqueurs campent provisoirement. Les routes sont à peine tracées, les trottoirs formés de planches posées sur le sol ; les poteaux télégraphiques plantés dans tous les sens, jamais verticaux.

Les petites maisons en planches seuls abris des cultivateurs américains affirment encore cette idée d'instabilité.

— Le lundi 4 septembre on fêtait en Amérique le « Labor Holyday » ou fête du travail. C'était un peu notre premier mai, tous les ateliers étaient fermés, trente ou quarante mille ouvriers se promenaient dans les rues et ce, sans arrêter la circulation.

Ces manifestants ressemblaient assez à une mascarade du Mardi-

Gras. Chaque corporation était précédée d'un tambour-major ayant sur la tête un énorme bonnet à poil, des vêtements de couleurs voyantes et chamarrés de dorures. Il était suivi d'une vingtaine de musiciens costumés comme lui et jouant du fifre et du tambour, absolument la musique des régiments allemands.

Puis venaient les bannières et enfin les ouvriers. Tout ce monde se rendait en plein air à un meeting monstre.

Nous étions mal placés pour voir le défilé, un ingénieur américain en fit l'observation à un policeman qui immédiatement a fait écarter la foule pour nous placer au premier rang. Je ne vois pas un de nos sergents de ville arriver à ce résultat aussi facilement.

— La ville de New-York s'étend en longueur du Nord au Sud, les rues ont une disposition rectangulaire ; les avenues dans le sens de la longueur de la ville et les rues de l'Est à l'Ouest.

On peut diviser la ville suivant les occupations de ses habitants. Le Sud, qui regarde du côté de la baie, contient l'ancienne ville dont les rives Est et Ouest sont hérissées de Docks. Cette partie de New-York est réservée aux affaires et elle est à peu près inhabitée la nuit. C'est le quartier des bureaux ou offices.

La place étant très chère, on a construit des maisons à un grand nombre d'étages.

L'Equitable possède, 120 Broadway, une de ces immenses maisons. Elle est à quatorze étages, et elle donne abri à environ 3000 employés. Le prix de sa construction a été de 50 millions de dollars (250 millions de francs).

Les corridors des différents étages sont desservis par huit ascenseurs doubles dont la marche très rapide est ininterrompue dans la journée. Le chiffre des affaires traitées dans les différents bureaux de cette maison est, dit-on, d'un milliard de francs par année.

Au quatorzième étage où se trouve la station météorologique de New-York on a une très belle vue sur la ville. Dans ces immenses maisons, pour ne pas perdre de place, les cours n'existent pas ou peu et tous les couloirs et bureaux intérieurs ne voient jamais le jour, ils sont éclairés à la lumière électrique.

Les employés sont au travail de 9 heures du matin à 5 heures du soir, avec un petit repos à une heure pour le lunch. Mais pendant ce repas on a près de soi une borne télégraphique où s'imprime sans relâche, sur la bande qui se déroule, le cours de la bourse, les nouvelles intéressantes, etc. On peut la consulter entre deux bouchées.

La deuxième partie de New-York en remontant vers le Nord possède les beaux magasins. Plus au Nord, jusqu'à la hauteur du Parc central, viennent les habitations des personnes aisées. A mesure que l'on s'éloigne davantage, on trouve des logements plus modestes.

— Comme moyen de transport on emploie les tramcars à traction par câble ou par électricité. Pour les distances un peu longues on prend l'elevated, chemin de fer aérien d'une rapidité et d'une fréquence au-dessus de tout éloge.

Les seuls riverains ont droit de se plaindre, la chaussée est obscurcie par son établissement et l'œil des voyageurs plonge dans les appartements du premier étage avec une indiscretion parfois amusante.

Le prix des transports est uniformément de 5 centimes ou 25 centimes.

Les fiacres sont d'un prix élevé et ils sont rares. Les ornières profondes qui bordent les rails des tramways en rendent la circulation difficile. Il y a cependant quelques voies libres et bien soignées que peuvent suivre les voitures pour aller à l'immense Parc central.

— Tous les moyens de locomotion, chemin de fer aérien, tramways à câble et à électricité marchent à toute vitesse, se suivant et se croisant sur des voies plus ou moins bien établies et à une allure qui m'a fort étonné.

Il faut dire que le conducteur n'a pas à s'occuper des piétons sauf aux croisements de rues.

Là un chemin formé de pierres plates, indique où vous devez traverser la chaussée, il est le prolongement du trottoir. Si vous

par un véhicule à cet endroit, vous serez fortement mais partout ailleurs ris... eux si on ne

quillement, au... ou cinq ans traverser tran-voies les plus fréquentées.

Les tramears sont entraînés soit par funiculaire, soit par l'électricité.

Le câble, le fil est placé sous terre dans un... d'un mouvement continu... Au moyen d'une... le conducteur du tramcar prend contact... est entraînée ; en dessous, les griffes...

Les tram... et actionnés par un... le courant à un fil aérien.

Les frais de premier... sont beaucoup plus élevés pour les funiculaires que pour l'électricité, mais en revanche l'entretien est moins important. Si le nombre des voyageurs est restreint, il y a davantage à employer l'électricité ; mais avec le mouvement de New-York et des villes américaines, la traction par funiculaire est plus avantageuse.

Le prix moyen à trafic égal est par câble 9 centimes par mille, par électricité 17 centimes par mille.

Pour distribuer la force aux tramways funiculaires, on a installé dans différents points des stations appelées « Power Houses ».

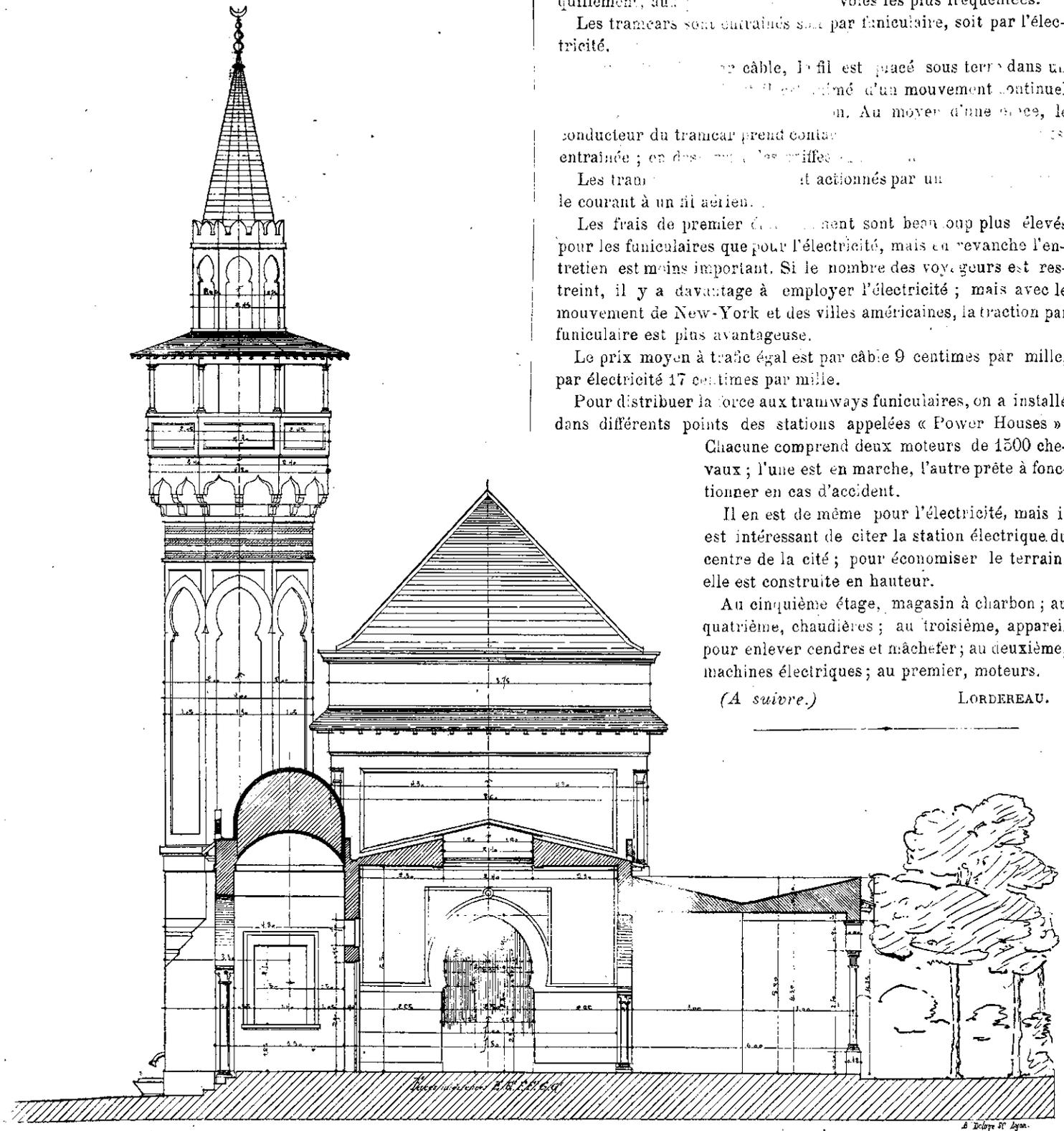
Chacune comprend deux moteurs de 1500 chevaux ; l'une est en marche, l'autre prête à fonctionner en cas d'accident.

Il en est de même pour l'électricité, mais il est intéressant de citer la station électrique du centre de la cité ; pour économiser le terrain, elle est construite en hauteur.

Au cinquième étage, magasin à charbon ; au quatrième, chaudières ; au troisième, appareil pour enlever cendres et mâchefer ; au deuxième, machines électriques ; au premier, moteurs.

(A suivre.)

LORDEREAU.



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE LA TUNISIE. — COUPE TRANSVERSALE

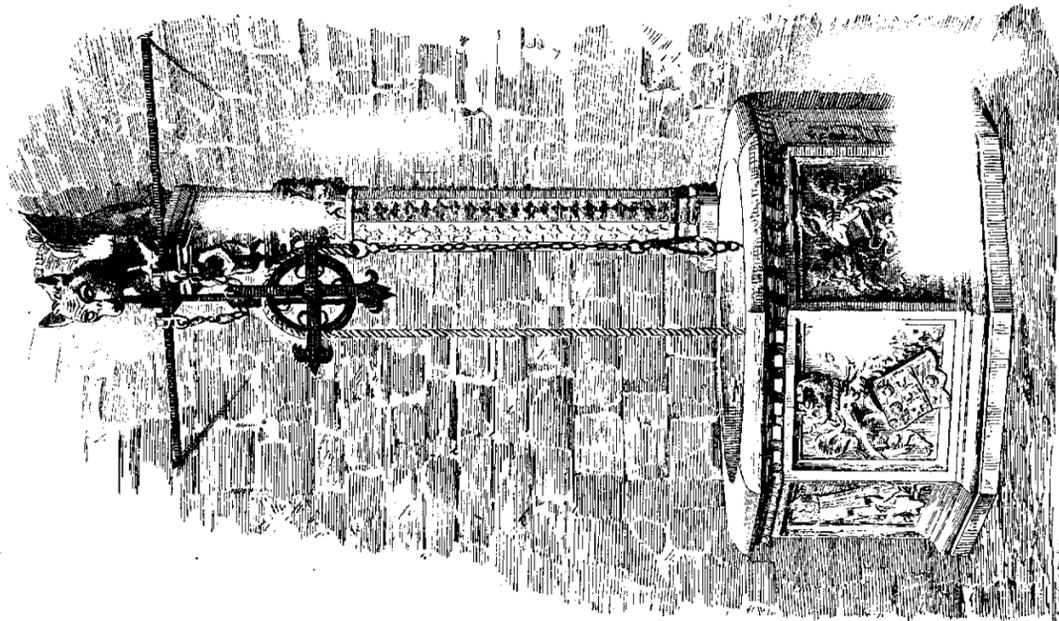
### LE CANAL DE JONAGE

L'Officiel vient de publier le texte de loi déclarant d'utilité publique la distribution d'énergie électrique produite par une chute d'eau dérivée du Rhône.

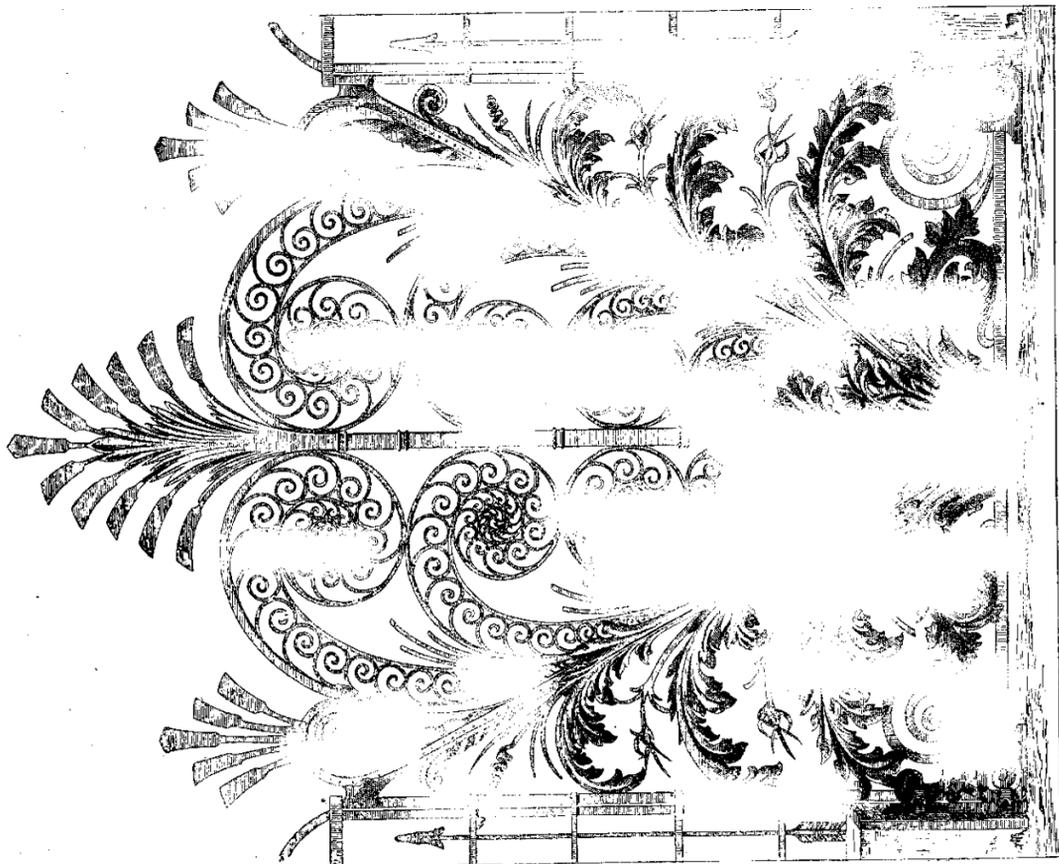
Nous avons publié dans le numéro 20, novembre 1890, sous la

signature de M. A. Bussy, ingénieur des arts et manufactures, un exposé de ce projet avec une carte indiquant le tracé de la dérivation, et depuis, dans les numéros d'octobre, novembre, décembre 1892, janvier et février 1893, une étude technique très détaillée et documentée sur cette question qui intéresse à un aussi haut degré l'industrie lyonnaise.

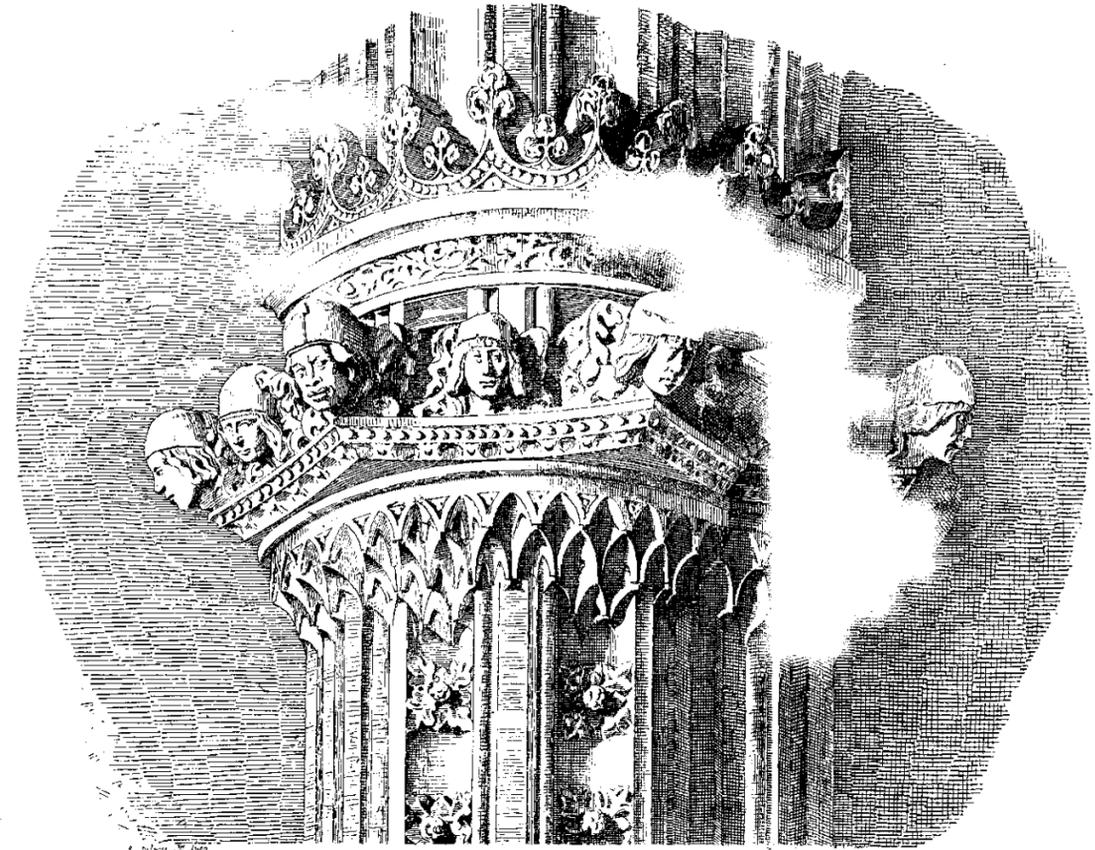
VILLE DE LYON  
Biblioth. du Palais des Arts



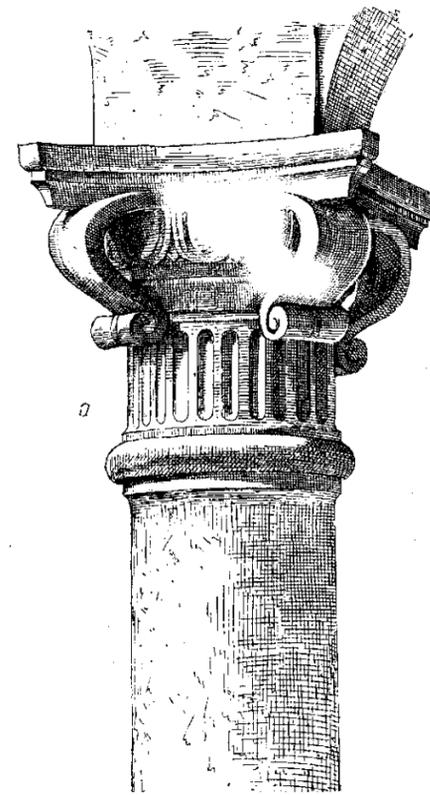
Puits Renaissance du Château de Vinegiata  
— Environs de Florence —



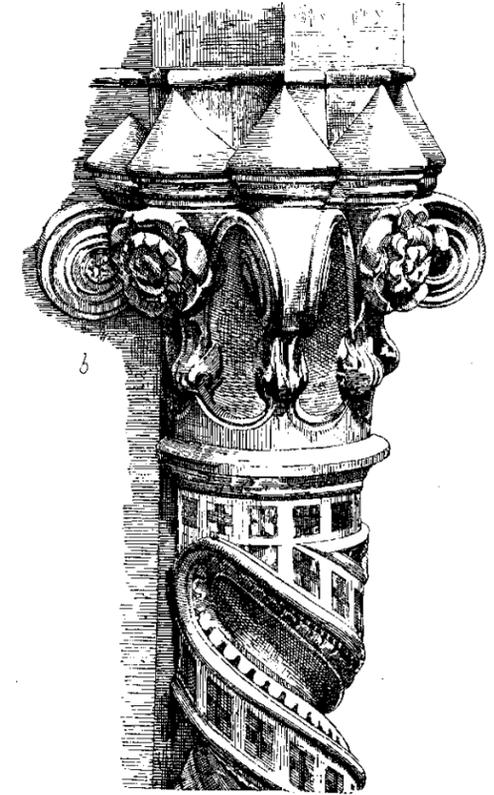
Grille en fer forgé du Chalet de M. Mchedin  
— Meudon (Seine-et-Oise) —



Couronnement d'un pilier de la Nef de l'Église Saint-Jean-des-Rois, à Tolède



Chapiteau des Colonnes du Cloître de l'Église S. Annuciata  
à Florence



Chapiteau des Colonnnettes du Tabernacle de l'Église Saint-Michel  
à Florence

VILLE DE LYON  
Biblioth. du Palais des Arts

LE PAVILLON DE LA TUNISIE

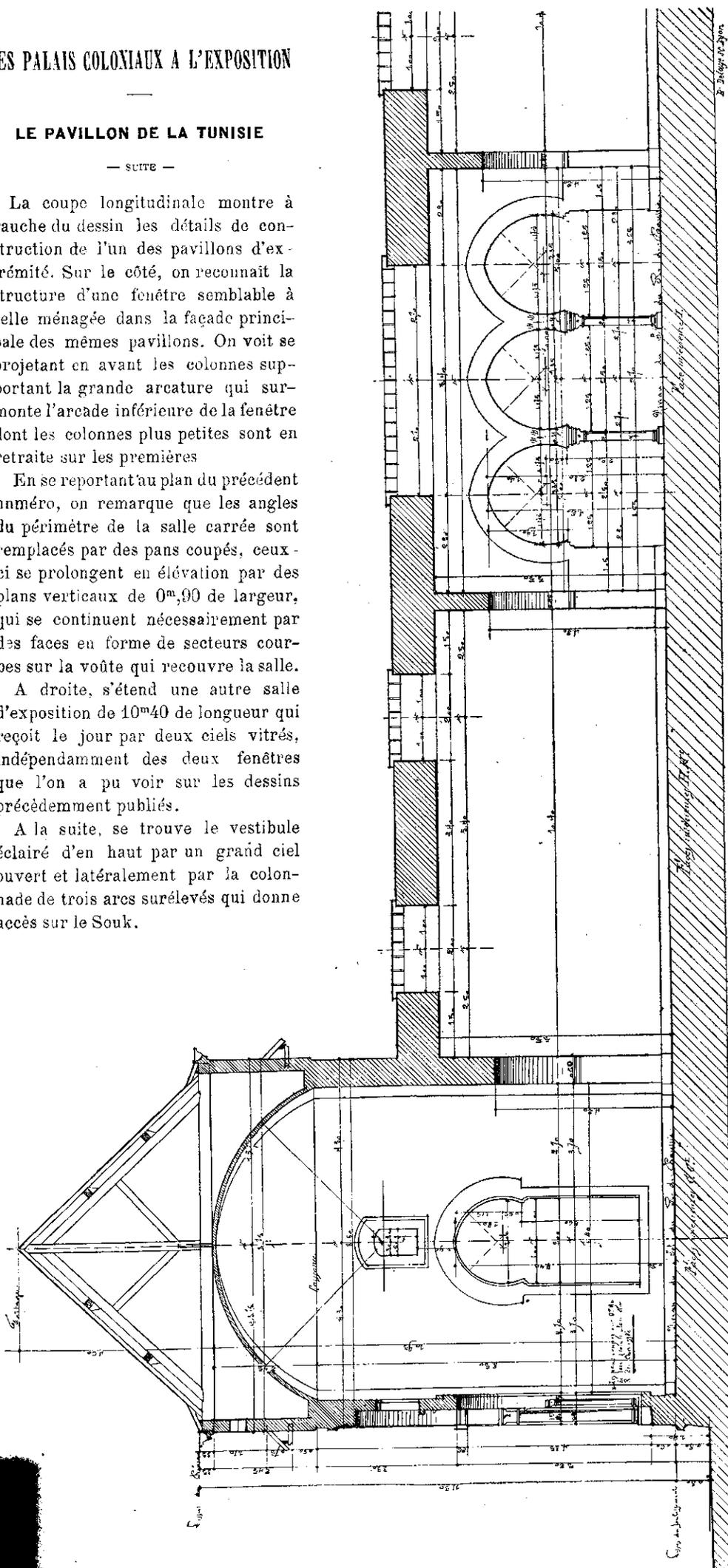
— SUITE —

La coupe longitudinale montre à gauche du dessin les détails de construction de l'un des pavillons d'extrémité. Sur le côté, on reconnaît la structure d'une fenêtre semblable à celle ménagée dans la façade principale des mêmes pavillons. On voit se projetant en avant les colonnes supportant la grande arcature qui surmonte l'arcade inférieure de la fenêtre dont les colonnes plus petites sont en retraite sur les premières.

En se reportant au plan du précédent numéro, on remarque que les angles du périmètre de la salle carrée sont remplacés par des pans coupés, ceux-ci se prolongent en élévation par des plans verticaux de 0<sup>m</sup>,90 de largeur, qui se continuent nécessairement par des faces en forme de secteurs courbes sur la voûte qui recouvre la salle.

A droite, s'étend une autre salle d'exposition de 10<sup>m</sup>40 de longueur qui reçoit le jour par deux ciels vitrés, indépendamment des deux fenêtres que l'on a pu voir sur les dessins précédemment publiés.

A la suite, se trouve le vestibule éclairé d'en haut par un grand ciel ouvert et latéralement par la colonnade de trois arcs surélevés qui donne accès sur le Souk.



EXPOSITION DE LYON. — PAVILLON DE LA TUNISIE. — COUPE LONGITUDINALE

La même disposition se répète symétriquement de l'autre côté du vestibule.

Notre dessin (p. 186) donne la coupe transversale faite suivant l'axe de l'une des portes principales juxtaposées au minaret.

Le porche d'entrée est recouvert du dôme en forme de bulbe qui rappelle le style ordinaire de l'architecture arabe. La coupe se prolonge à travers le grand vestibule et montre la terrasse supportée extérieurement sur colonnes qui recouvre la promenade où sont abritées les boutiques tunisiennes.

Le dessin présente en même temps l'élévation latérale de l'ensemble du bâtiment. L'aspect général est d'un effet très harmonieux comme formes et comme proportions. Les silhouettes sont très variées en passant de la fine pointe du minaret au toit pyramidal des pavillons extrêmes, puis au dôme arrondi du porche et au toit aplati du vestibule jusqu'à la terrasse du souk.

Cet ouvrage, quoique très simple dans sa conception, présente donc autant d'intérêt dans son ensemble que dans ses détails; le regard s'élève sans difficulté et sans heurt des plans les plus bas jusqu'au sommet du minaret en se reposant un instant sur l'élégante véranda qui couronne de ses mâchicoulis ajourés le fût de la tour élancée.

Il est presque superflu d'ajouter que ces intéressantes constructions sont aujourd'hui bien proches de leur achèvement et qu'il est facile d'en apprécier déjà toutes la valeur dans une simple promenade au parc de la Tête-d'Or, par le premier jour de beau temps.

Les architectes, en effet, ont presque terminé l'œuvre qu'ils ont si bien conçue, il ne faut plus pour faire valoir comme il convient les mérites de ce palais oriental, que le concours d'un dernier artiste, le Soleil.

POLLUX.

MM. les Architectes et Entrepreneurs qui auraient des renseignements à nous communiquer sur les Travaux en cours d'exécution sont priés de bien vouloir nous les faire parvenir les 10 et 25 de chaque mois au plus tard, pour en permettre l'insertion dans le numéro.

## ARCHÉOLOGIE

## Préhistorique et Gallo-Romaine

## LARINA

## CAMP CELTIQUE ET GALLO-ROMAIN

— SUITE —

## III

Les restes des cultes religieux et les débris de l'industrie humaine, trouvés à Larina, peuvent se classer ainsi dans l'ordre chronologique.

Au sud et au nord du trou de la Chuire et au sud ouest du mamelon numéro 2, l'époque mégalithique, au nord les tumulus en terre.

Sur les mamelons 1 et 2 les sépultures de l'époque du bronze et du fer, ainsi décrites par M. Chantre (*Etudes paléolithologiques*, 1880), « les fouilles que j'ai fait opérer sur ce point, m'ont montré que la plupart d'entre eux (les tombeaux), appartiennent à l'époque gauloise, les quelques objets que j'y ai trouvés, sont des poteries et des débris d'armes », il est juste de dire, que beaucoup de ces sépulture avaient été violées avant l'arrivée de M. Chantre.

L'époque gaélique ou gauloise est en outre représentée par les murs, maçonnés et en pierres sèches, qui forment les remparts.

L'époque gallo-romaine a laissé des débris de poteries et des morceaux de tuiles à gros rebords sur les mamelons 1 et 2. Des objets en bronze, des monnaies, des amphores, des poteries, des tuiles à gros rebords, dans la plaine lettre O du plan, et dans le champ lettre P, à l'angle nord-ouest de la brèche ouverte dans le rempart sud.

L'époque sarrazine a dû également y laisser des vestiges dont personne n'a parlé, ou qui n'ont pas été signalés.

Enfin le culte catholique a érigé récemment sur la pointe nord, au bord de la corniche de la grande roche, une statue de la Madone, car on ne dit pas, « la vierge », dans le pays. L'édicule en pierre, est composé de quatre colonnes supportant une pierre plate sur laquelle la statue est placée debout.

Les mardelles du camp de Larina peuvent remonter à une très haute antiquité, surtout celles qui sont sur l'angle nord-est du plateau inférieur, mais ces abris ont dû être utilisés à toutes les époques.

## IV

Partout où le camp n'était pas suffisamment protégé par la roche à pic, ou surplombante au-dessus des talus d'éboulis, il avait été établi des remparts.

Du centre du village d'Hières se détache un chemin, lettre Q du plan, qui se heurte brusquement au talus formé par les éboulis détachés de l'escarpement ou muraille surplombante. Ici deux chemins se présentent, celui de gauche lettre R, est l'un des deux *sentiers des bêtes*, il monte au plateau en contournant au nord la pointe de la grande roche, l'autre, lettre S, suit la plaine entre le talus d'éboulis et le marais. Si l'on examine ce chemin avec attention, on voit qu'il est encore pavé sur certains points, et qu'il est bordé, ici et là de chaque côté, de grosses pierres posées en vedettes, de même que cela se voit sur les voies mégalithiques des monts du Lyonnais. En continuant de marcher le long du marais, on trouve, à trois cents pas du point de bifurcation, sur la gauche, des restes de constructions arasées au niveau du sol, couvertes par des éclats de roches ou par l'humus et la végétation, lettre T, ce sont les restes d'un ouvrage protecteur, probablement une porte fortifiée, un bastion, qui sans doute à l'époque où il a été édifié, était baigné par l'eau du lac, lequel alors s'étendait jusqu'à ce

point, ou tout au moins par l'eau d'un canal ou bassin, creusé artificiellement, mais qui depuis s'est transformé en tourbière.

Deux murs de remparts aujourd'hui arasés au niveau du sol ou recouverts d'éboulis, partent de cette porte ou bastion et montent obliquement dans la direction de l'escarpement. L'un, lettres G H, aboutit à une saillie de la roche, au sud du trou de la Chuire. Ce trou il est vrai n'est qu'une simple coupure ou fissure dans la corniche de la roche, par laquelle passe un sentier ardu, et resserré entre deux escarpements, mais ce passage était utile et même indispensable à la population campée sur le plateau. L'autre mur lettres E. F' du plan, est très facile à reconnaître, bien qu'il soit recouvert par du gazon, des broussailles et des éboulis, il aboutit à une autre saillie de l'escarpement, au nord d'une deuxième fissure ouverte dans la corniche du plateau. Cette coupure présentait cependant moins de dangers que celle du trou de la Chuire, mais si cette dernière fissure ne constituait pas un danger bien redoutable, il n'en était pas moins nécessaire d'établir un obstacle pour couvrir l'espace clos et parer à l'attaque qui se serait produite de ce côté. La communication entre le camp, le lac et la plaine basse, était ainsi assurée et protégée par des dispositions sagement raisonnées et solidement exécutées.

Le lac d'Hières et la plaine marécageuse qui s'étend jusque sous la porte fortifiée dont nous venons de parler, sont à la cote 220; la corniche de l'escarpement est environ à 400, le point le plus élevé du camp 428; le sentier pour monter par le trou de la Chuire, depuis la porte jusque sur le plateau, mesure à peine 250 mètres de longueur, puisque sa pente est rapprochée de 45 degrés.

Dans l'intérieur du village d'Hières, les altitudes sont les suivantes : place devant l'église 240, place publique 247.

Ainsi protégé par ses deux murs de remparts, et la porte fortifiée sur le lac, l'espace triangulaire, au bas du trou de la Chuire, était à l'abri d'un brusque coup de force; la population retranchée et campée sur le plateau avait son approvisionnement d'eau assuré, car la fontaine de la vie ne pouvait en donner en quantité suffisante pour les besoins des hommes et du bétail. Le lac, à cette époque était sans doute plus étendu qu'aujourd'hui, ses bords n'étaient pas encore transformés en tourbières et en marais, et, par cela même il ajoutait à la sécurité et à la défense de la porte fortifiée. Cette porte était un ouvrage assez considérable, dont on pourrait probablement restituer les dispositions et la forme, si l'on faisait des fouilles sur ce point. La maçonnerie nous a paru très bien faite, le mortier est dur et paraît mélangé de tuileaux pulvérisés, preuve que l'édifice aurait été réédifié sous la domination romaine, peut-être après la reddition dont nous parlerons plus loin. Les vainqueurs et les populations de l'époque une fois soumises, avaient intérêt à maintenir en état de défense un lieu de refuge aussi puissant que l'était le camp de Larina.

## V

Si nous revenons au pied du talus d'éboulis où se bifurque le chemin vicinal venant du centre du village, on trouve à gauche, lettre R, un premier chemin qui conduit sur le mont, il passe au Nord de la grande pointe de roche par un étroit passage, resserré entre cette pointe et une roche en forme de corne; pour arriver à ce passage, le chemin suit une direction oblique sur une pente rapide, il suffisait de laisser tomber des pierres du haut de la corniche de la grande roche, pour écraser l'ennemi qui aurait tenté l'escalade. La brèche ou étroit passage entre le grand escarpement et la corne dont nous venons de parler, était facile à protéger et à défendre. A partir de ce point, soit de cet étroit passage, la roche, sur la gauche, visant le nord et le nord-est, se continue en muraille inaccessible, elle surplombe et domine l'embouchure et la plaine basse de la vallée d'Amby.

(A suivre.)

F. GABUT.

## AVIS &amp; RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Un nouveau funiculaire.** — Dans sa séance du 12 décembre dernier, le Conseil municipal a adopté un projet de funiculaire entre Lyon-Saint-Paul et Fourvière-Loyasse, déposé par M. Gerspach, ingénieur-civil.

Le Conseil municipal a, dans une séance ultérieure, sanctionné diverses modifications qu'y a apportées M. Cornillon, le concessionnaire de ce funiculaire.

**Enquête.** — Il est ouvert une enquête sur le projet d'élargissement du chemin de Gerland (chemin vicinal n° 14).

Les intéressés pourront produire leurs réclamations à la mairie centrale.

**Adjudication.** — Vendredi 29 décembre, à l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication, en douze lots, des fournitures nécessaires à l'alimentation des animaux du jardin zoologique du parc de la Tête-d'Or, et des travaux à exécuter dans ledit parc.

## ADJUDICATIONS PROCHAINES D'IMMEUBLES

20 décembre.

Maison et dépendances, 2, 4, rue Sainte-Marie des Terreaux. Superficie, 350 mètres. Lombard-Morel, notaire, 26, rue de la République. Mise à prix, 140.000 francs.

Maison et terrain, 100, rue Ney. Mise à prix, 8.000 francs.

21 décembre.

Maison, 28, rue de l'Arbre-Sec (Lyon). Superficie, 140 mètres. M. Jorjiaux, avoué, rue Hoche (Versailles). Mise à prix, 100.000 francs.

22 décembre.

Maison, cour et jardin, 1 chemin de Jeanne-d'Arc. Anglés, avoué, 28, rue de la République. Mise à prix, 10.000 francs.

Maison, 3, rue de la Bourballe, 2, rue Sainte-Croix. Pidard, avoué, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mise à prix, 40.000 francs.

Propriété, 85, chemin du Pont d'Alai. Pidard, avoué, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mise à prix, 5.000 francs.

Maison et cour, 28, cours Vitton. Superficie, 485 mètres. Chainé, avoué, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mise à prix, 180.000 francs.

Maison et cour, 28, cours Vitton. Superficie, 485 mètres. Chainé, avoué, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mise à prix, 180.000 francs.

Maison et cour, 34, cours Vitton. Superficie, 485 mètres. Chainé, avoué, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mise à prix, 180.000 francs.

30 décembre.

Terrain, angle rue Méditerranée et rue Cavenne. Superficie, 1823 mètres. Dalin, avoué, 1, rue Gentil. Mise à prix, 20.000 francs.

Terrain, angle rue Parmentier et rue Cavenne. Superficie, 925 mètres. Dalin, 1, rue Gentil. Mise à prix, 25.000 francs.

Maison et terrain, 46, rue Julien (Monchat). Superficie, 451 mètres. Peiron, 19, rue d'Algerie. Mise à prix, 3.500 francs.

Propriété, 61, quai du Vernay. Superficie, 65.000 mètres. Flory, 8, rue Gasparin. Mise à prix, 75.000 francs.

Maison, 53, rue la Madeleine, 1<sup>er</sup> lot. Bernard, 4, rue des Archers. Mise à prix, 5.000 francs.

Maison, 53, rue la Madeleine, 2<sup>e</sup> lot. Bernard, 4, rue des Archers. Mise à prix, 10.000.

Caves, rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étage, 13, 15, Imbert-Colomès. Fonbonne, 21, rue Ferrandière. Mise à prix, 12.000 francs.

Propriété de rapport, 1, rue de l'Enfance. Fonbonne, 21, rue Ferrandière. Mise à prix, 6.000 francs.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Cabinet de M. (non désigné).

Rue Créqui, 207 (atelier de corroyeur). Propr., M. Burdin, rue Molière, 120; 1<sup>er</sup> décembre 1893.

Route de Viègne, 72. Propr., M. Sonnerat, route de Viègne; 72; 30 novembre.

Rue Paul-Bert, 130 (exhaussement). Propr., M. Delègue, rue Paul-Bert, 130; 1<sup>er</sup> décembre.

Rue Saint-Michel, 3 et 5 (mur et hangar). Propr., M. Couturier, rue Croix-Jordan, 13; 30 novembre.

Rue Saint-Cyr, 17 (ateliers). Propr., MM. Piguet et C<sup>ie</sup>, rue Saint-Cyr, 17; 4 décembre.

Rue Dumoulin, 34. Propr., M. Bernard, cours Charlemagne, 68; entrepr., M. Vitton, rue Annonciade, 30; 5 décembre.

Chemin des Quatre-Vents, face place de la Sara (hangar sur cour). Propr., M. Dubreuil, chemin de Loyasse, 13-14; entrepr., M. Dubreuil, chemin de Loyasse, 13-14; 30 novembre.

## TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

Cabinet de l'Architecte en Chef de la Ville de Lyon.

*Quai Claude-Bernard.* Faculté de Droit et des Lettres. Propr., la Ville de Lyon; entrepreneurs : maçonnerie, M. Grange, 1, rue Laurencin; pierre de taille, MM. Dubois et Véry, 3, rue des Docks; charpente, M. Faye, rue Rabelais; serrurerie, M. Grobon, rue Vauban; plâtrerie, M. Vellisson, rue Sébastien-Gryphe; menuiserie, M. Martin aîné, Saint-Etienne; zinguerie, plomberie et couvertures, M. F. Boussat, 12, rue Passet.

Cabinet de M. BELLEMAIN, 148, rue de Vendôme.

*Place Bellecour et place de la Charité.* Bureau des Postes. Construction d'un hall vitré. Entrepr. : maçonnerie, MM. Emiel; fers, Bonnet et Spazin; vitrerie, Flachet et Cochet.

*Rochetaillée (Rhône).* Cimetière et église. Entrepr. : maçonnerie, M. Lebreau; charpente, M. Feuillet. Cimetière, fouilles; église, toiture.

*Route de Francheville.* 1. Bâiments et dépendances; maçon., M. Emiel. charpente, M. Chol. 1<sup>er</sup> étage.

Cabinet de M. BISSUEL, 27, rue Puits-Gaillot.

*Villefranche.* Hospice civil. Propr., les Hospices; entrepreneur général, M. Arnaud. Toiture.

*Cours de la Liberté.* Bâtiment sur cour. Prop. M. Quinty. Fondations.

Cabinet de MM. BOUILHERES et J. TEYSSEIRE, 33, rue de l'Hôtel-de-Ville.

*Exposition de Lyon.* Pavillon du Tonkin et de l'Annam. Propr., M. Claret, entrepr. : maçonnerie, M. Fessetaud; serrurerie, M. Traverse; menuiserie, M. Martin; zinguerie et plomberie, M. Guicherd; plâtrerie et vitrerie, M. Lesselier. Couverture.

— Pavillon de l'Algérie. Propr., M. Claret; entrepr. : maçonnerie, MM. Taton frères; serrurerie, M. Brizon; menuiserie, M. Dumora; zinguerie et plomberie, MM. Délogé et Tournier; plâtrerie et peinture, M. Lesselier. Couverture.

— Pavillon de la Tunisie. Propr., M. Claret; entrepr. : maçonnerie, M. Gouyon; serrurerie, M. Traverse; menuiserie, M. Perrot; zinguerie et plomberie, M. Guicherd; plâtrerie et peinture, M. Lesselier. Couverture.

*Rues Duguesclin, Mazenod et François-Garcin.* Manufacture de vêtements. Propr., M. Cabestan; entrepr. : terrassement et maçonnerie, MM. Taton frères; M. Morin, charpente; M. Boyer, serrurerie; M. Dumora, menuiserie; MM. Délogé et Tournier, plomberie. Rez-de-chaussée.

Cabinet de M. CADET, 77, rue Ney.

*Rue Dumont-d'Urville, 16, et petite rue des Gloriettes, 15.* Construction d'une usine. Propr., Société des Mécaniques Verdol, rue Puits-Gaillot, 27; entrepr., maçonnerie, MM. Martinaud et Chenaud; pierre de Villebois, M. Pecherancier; menuiserie, M. Brunet; serrurerie, M. Brizon; gros fers, MM. Simon Perret; pierres blanches, MM. Motte et Portalis; plâtrerie, les fils Tauty, 17, rue du Sergent-Blandan; fumisterie, MM. Paudique frères, 33, rue de la Bourse; zinguerie, M. A. de Bussy. Installation de chaudières.

*Rue des Charmettes (angle de la rue Million).* Maison. Propr., Madame Andrieux, 2, quai Claude-Bernard; entrepr., maçonnerie, M. Bucheneau; charpente, M. Faye, serrurier, M. Richard; plâtrier, M. Labasse; menuisier, M. Janin. Rez-de-chaussée.

Cabinet de M. CHOMEL, 10, quai de Retz.

*Cuire,* chemin de Plein-Vallon. Construction d'une villa. Propr. M. Mazencieux; entrepr., pierre de taille, MM. Lepetit et Forest; menuiserie, M. Aubertier; charpente, M. Chapel. Distribution intérieure.

*Page de Dracy (Saône-et-Loire).* Propr., M. Roy-Chevrier; entrepr. : maçonnerie, M. Protot; charpente, M. Herwood; plâtrerie, peinture, M. Bernard; serrurerie, M. Casse; décorateurs, MM. Flachet et Cochet. Couverture.

Cabinet de M. CLERMONT, 17, rue Neuve.

*Avenue de Saxe, angle de la rue Fénelon.* Maison de rapport. Propr., M. A. Clermont, 73, rue Vauban; entrepr. : maçonnerie, M. L. Fessetaud et fils; charpente, M. Marin; serrurerie, M. Buclet; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, D. Vial. Couverture.

*Avenue de Saxe, 131.* Propr., M. Clermont, 73, rue Vauban; entrepr. : maçonnerie, MM. Chatoux et Pétavit; charpente, M. Grépat; serrurerie, M. Brizon; pierre blanche, M. Armand. Couverture.

Cabinet de M. A. COQUET, 289, avenue de Saxe.

*Villefranche, rue Nationale.* Construction d'une maison. Propr., M. Vermorel. Entrepreneur, M. Arnaud. Couverture.

*Rive-de-Gier.* Hôtel particulier. Propr., M. Marrel. Rez-de-chaussée.

Cabinet de M. CUMIN, 19, rue d'Algérie.

*Rues Vaubecour, de Castris et de Condé.* Construction de maisons. Entrepreneurs : terrassements, M. Soly; charpente, M. Jacquignon; pierres blanches, MM. Mottet et Portalis; maçonnerie, M. Fessetaud; pierres de taille, Société anonyme des carrières de Villebois; serrurier, M. Gauthier; plâtrier, M. Camou. Distribution intérieure.

*Rue Imbert-Colomès.* Reconstruction d'un bâtiment. Propr. Mme veuve Mollin; maçon, M. Bujon; charpentier, M. Chol.

*Oullins.* Maison de rapport. Propr., M. Ratheaux; entrepr., M. Darfeuille; charpentier, M. Pignet; serrurier, M. Bouilheux. 2<sup>e</sup> étage.

*Point-du-Jour.* Maison de rapport. Prop., M. Prat; entrepr., M. Salmat; charpentier et menuisier, M. Prat. Distribution intérieure.

*Pues Vaubecour, de Condé et de Castries.* Construction de maisons. Propr., MM. Bujon et Chol; entrepr., maçonnerie, M. Bujon; charpente, M. Chol; menuiserie, M. Valentin; serrurerie, MM. Brizon. Orat, Roussillon et Montalcon; peintres plâtriers, MM. Berthier, Bressois et Lachaud. Distribution intérieure.

*Couzon (Rive-de-Gier).* Restauration du château de Madame ve P. M. Bergignat, entrepreneur à Rive-de-Gier.

*Rue de la Caille (Cuire et Caluire).* Maison de M. Chinard, Maçon. M. Touni; charpentier M. Maravat; serrurier, M. Buclot; plâtrier, M. Salin. Restauration des dépendances.

Cabinet de M. DUBUISSON, 25, cours Lafayette.

*Pont-de-Chérucy.* Construction d'une usine. Prop., M. Gindre-Duchavany; entrepreneur: M. Lafleur. Couverture.

*Rue Vauban, 14.* Construction d'une maison. Prop., M. Chevrot, 14 et 16, rue Vauban; entrepr., MM. Chatou et Petavit. Couverture.

\* Cabinet de MM. DUPIN frères, 10, rue de Marseille.

*Rue Sébastien-Gryphe,* angle de la rue de la Lône. Construction d'une maison de rapport. Prop. M. C. Galley fils. Entrepreneurs: terrassement, M. Champremier; maçonnerie, M. Montpéroux, pierre de taille dure, MM. Vinard et Cie de Trept, M. Ollagnier, de Civrieux d'Azergues; pierre de taille blanche, MM. Jammés et Cie; charpente M. Guillard. Travaux intérieurs.

*Rue de Marseille,* angle de la rue d'Agnesseau. Construction d'une maison de rapport. Prop., M. Fleury Cessieux; entrepr., terrassements, M. Soly; maçonnerie, M. Lascoux; pierre de taille dure, pierre de Saint-Cyr, MM. Denis Morateur et Corneloup; pierre de Villebois, MM. Gat et Cie, de Montalieu (Isère); charpente, M. Tolleron; M. Dumora, menuisier; M. Toussaint, serrurier; M. Mallet, zingueur. 4<sup>e</sup> étage.

Cabinet de M. Louis FANTON, 101, rue Duguesclin.

*Boulevard de la Part-Dieu, 10 et 12.* Construction de deux maisons de rapport. Entrepr., charpente, M. Sage; menuiserie, MM. Lombard frères; serrurerie, M. Brizon; pierre de taille, M. Percherancier; pierre blanche, M. Vial; plâtrerie, M. Thibaud. Distribution intérieure.

*Angles des rues Mongolfier, Jacques-Moyron et Sully.* Construction d'une usine d'apprêt. Prop., M. Joseph Rivat; entrepr., pierre de taille, M. Besson; maçonnerie, MM. Bigotet Baudin; charpente, M. Grépat; plâtrerie, M. Berger. Couverture.

*Avenue des Ponts.* Construction de magasins. Prop., M. Vibert; maçonnerie, M. Gouyon; charpente, M. Debat; serrurier, M. Brizon; menuiserie, M. Grimonet. Couverture.

*Chemin des Cures.* Maison d'habitation. Prop., M. Chevrot. Restauration générale.

*Cours Vitton.* Salle de banquet. Prop., M. Gagnaire; entrepr., maçonnerie, M. Gouyon; charpente, M. Despeyroux; menuiserie, M. Marchal; serrurerie, M. Brizon.

*Rue de Crillon, 78-80.* Maison à loyer. Prop., Société anonyme, rue de Crillon; entrepr., maçonnerie, M. Durand; charpente, M. Grépat; menuiserie, M. Lombard; plâtrerie, M. Thibaud; serrurerie, M. Brizon.

*Avenue des Ponts.* Maison à loyer. Prop., M. Vibert. Fondations.

Cabinet de M. FRANCHET, 12, rue d'Algérie

*Rues Parmentier, Béarn, de la Lône et Cavenne.* Prop., Société civile des Facultés catholiques de Lyon; entrepr., MM. Rouchon, maçonnerie; Traverse, serrurerie; Vachon et Gayetti, plâtrerie. Galerie en fer

*Rue Boissac.* Prop., Pensionnat des Dames du Sacré-Cœur; entrepr., MM. Jamot et Co, maîtres maçons; pierre, Compagnie de Villebois; M. Bourdelin, tailleurs de pierres; Dalouzy, charpentier. Rez-de-chaussée.

Cabinet de M. A. GÉRY, 16, rue de la Barre.

*Chemin de Saint-Alban à Mcnplaisir.* Construction d'une usine pour objets de pansements antiseptiques. Prop., Compagnie française d'objets de pansements antiseptiques. Fumisterie, haute cheminée, installation de chaudières. Massif pour machines à vapeur. Charpente, MM. Paufigue frères, entrepreneurs, 33, rue de la Bourse; plâtrerie et peinture, M. A. Calmel, rue de la Bourse, 6; maçonnerie, MM. Dumont et Nouhen. En construction.

Cabinet de M. LAURENÇON, 13, place du Pont.

*Rues de la Buire et Rize.* Construction d'une maison. Prop., M. Boulot; entrepreneurs, MM. Fauflingue frères. Couverture.

*Rue Sébastien-Gryphe, 123.* Prop., M. Trouiller; entrepr., M. Montpeyroux, rue Montesquieu, 17. 1<sup>er</sup> étage.

*Vénissieux (presbytère).* Prop., la commune; entrepr., M. Pérol à Vénissieux. Couverture.

*Rue Sébastien-Gryphe, 153.* Maison. Prop. M. Rougemont; entrepreneur, M. Pierre Thomas. Fondations.

*Belleville-sur-Saône.* Gendarmerie. Prop., M. X.; entrepr., M. Maurisard. Couverture.

Cabinet de M. MALAVAL, 10, rue Franklin.

*Chasse.* Église. Prop. la Fabrique; entrepreneur général, M. Bourdeau. Clocher.

*Puy-en-Velay.* Construction du château de la Bernarde. Prop., M. de Malaval; entrepreneurs: maçonnerie, MM. Montagnon; taille, M. Darbiou; charpente, MM. Vuillet et Brosse. En construction.

*École du Bon-Pasteur.* Construction. Prop., Société immobilière du Bon-Pasteur; entrepr., M. Boucuret, maître maçon, rue Stella, 3. Toiture.

*Hôtel du Nouvelliste.* Prop., le journal le Nouvelliste; entrepr., maçonnerie, M. Gigodot; taille, M. Darbion, 3<sup>e</sup> étage.

*Rue de la Lône.* Maison. Prop., M. Trouillet, 1<sup>er</sup> étage.

*Estressin (Isère).* Construction d'une tour. Prop., M. Guillemaud.

*Eglise de Givors.* Achèvement.

Cabinet de M. MONCORGER, 1, rue Commandant-Dubois.

*Transformation de la maison d'arrêt de justice de Lyon, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lot Prop., département; entrepreneurs: maçonnerie, M. Ch. Nann; menuiserie, M. Pardon. En execution.*

*Lieu dit de Champagne (5<sup>e</sup> arrondissement).* Construction d'un hôtel des Invalides du travail. Prop., la ville de Lyon; entrepreneurs: maçonnerie, M. Nann; charpente, M. Janin; menuiserie, M. Martin; plâtrerie, M. Sciaïde; zinguerie, M. Audemard; serrurerie, MM. Guer et Blanc. En execution.

Cabinet de M. MONOT, 14, rue Laurencia.

*Rue Sébastien-Gryphe, 121.* Construction d'une maison de rapport. Prop., M. Lacroix, rue des Culattes, 17. Travaux intérieurs.

*Rue de Trion, 43.* Restauration d'un immeuble. Prop., M. Pelletier, rue de Trion, 43; entrepr., Favier, maçon, Girerd, menuisier; Herba, peintre plâtrier. Travaux intérieurs.

*Route de Vienne.* Maison d'habitation. Prop., M. Bouchet, route de Vienne, 33; maçon, M. Bouchet; charpente, M. Cramon; plâtrerie-peinture, M. Alasa; ferblanterie, M. Mallet; ciment, M. Moiroud. Façades.

*Quai du Vernay.* Construction d'une maison. Prop., M. E. Trollet, rue de la Buire, 59; MM. Chomette frères, maçonnerie. Toiture.

*Pralognan (Savoie).* Construction d'un hôtel et ses dépendances, Hydrothérapie. Prop., M. J. Rolland, Brides-les-Bains. Entrepr., MM. Pédrine rères, à Moutiers (Savoie); maçonnerie, charpente, plâtrerie. Terrassement.

Cabinet de M. MOREAU, 5, rue Servient.

*Rue des Remparts-d'Ainay, 46.* Maison. Prop. et entrepr. Fondations. *Rue Chevreul,* angle rue d'Avignon. Prop. entrepr., maçonnerie, M. Mériat; pierre, M. Joseph Peju; pierre blanche, M. Besson. 3<sup>e</sup> étage.

Cabinet de M. Claudius PORTE, 27, rue Saint-Pierre.

*Rue Vaubecour, angle rue Franklin.* Prop., M. Chaize, cours Gambetta, 35. Entrepr.: maçonnerie, M. Chaize; pierre de Villebois, M. Gat; pierre blanche, M. Besson. Couverture.

*Rue Franklin.* Prop., M. Chaize, cours Gambetta, 35. Entrepr.: maçonnerie, M. Chaize; pierre de Trept, M. Saint-Point, pierre blanche, M. Besson. Couverture.

*Rue Malsherbe, 46.* Construction d'une maison. Prop., M. Ferry. M. Boucuret, maçon; M. Pomparat, pierre blanche; M. Despeyroux, charpentier. 4<sup>e</sup> étage.

*Rue Servient, angle cours de la Liberté.* Prop., M. Day, quai de la Guillotière, 17. Entrepr.: maçonnerie et charpente, M. Day; Société des carrières de Villebois; pierre de Tourna; M. Jaugeon. Couverture.

*Rue Centrale, 24.* Restauration. Prop., M. Boncaud. Entrepr.: maçonnerie, MM. Gigodot et Tourte; charpente, M. Despeyroux, menuiserie, M. Arisa; plâtrerie-peinture, M. Fournier. Achèvement.

*Rue Montbernard, 9.* Prop., MM. Giraud frères.

*Cours Gambetta, 33.* Construction d'un Eldorado. Prop., M. Verdelet; entrepr.: maçonnerie, MM. Gay et Baynard; charpente, M. Marin; serrurerie, M. Richard; plâtrerie-peinture, MM. Paré frères; menuiserie, MM. Girard rères; zinguerie, M. Buzini; stafs, M. Pivot-Penet. Fondations.

Cabinet de M. RIPERT, 48, cours Morand.

*Ville de Seyssel.* Construction d'un hôpital inter-communal. Entrepreneurs, MM. Guellard frères à Ceyzérieux (Ain). Toiture.

*Loire (Rhône).* Construction d'une villa. Prop., M. Fillon. Entrepreneur, M. Lagoutte, 1<sup>er</sup> étage.

*Seyssel.* Construction d'une villa. Prop., M. Depigny. Fondations.

*Rue Notre-Dame.* Construction d'une maison. Prop., M. Sabatier. Fondations.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Isère.** — 25 novembre 1893. — Sous-Préfecture de Vienne. Travaux vicinaux. Commune de Primorette. Chemin vicinal ordinaire n° 4. Mont. des travaux, 7.500 fr. Adj. M. Jules Villard, à Saint-Barthélemy, à 23 p. 100 rabais. Commune de Just-Chaleyssin. Pont sur la Sèze et abords. Mont. des travaux, 1.200 fr. Adj. M. Charles Gonon à Lusiny, à 13 p. 100 rabais. Commune de la Chapelle. Pont sur le Sonnet. Mont. des travaux, 6.500 fr. Adj. M. J. F. Roux, à Cour, à 22 p. 100 rabais. Commune de Lusiray. Pont sur la Gèze et abords. Mont. des travaux, 7.100 fr. Adj. M. Auguste Bonnet à Villette-Serpaize, à 14 p. 100 rabais. Commune de Villette-Serpaize. Pont sur la Sèze et abords. Mont. des travaux, 6.200 fr. Adj. M. François Carra à Villette-Serpaize à 15 p. 100 rabais. Commune de Beauvoir de Marc. Rectification du chemin vicinal ordinaire n° 8. Mont. des travaux, 2.300 francs. Adj. M. J. Seigte, à Saint-Jean, à 29 p. 100 rabais.

**Isère.** — 27 novembre 1893. — Mairie de la Motte-Saint-Martin. Travaux de chemins. Mont. des travaux, 32.700 fr. Adj. M. Henri Puissat, à Miribel l'Ancêtre, à 29 p. 100 rabais.

**Isère.** — 3 décembre 1893. — Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux. Rectification du chemin vicinal ordinaire n° 7, sur 896m,34. Mont. des travaux 6000 fr. Adj. M. Louis Rossy, neveu, à Vif, à 8 p. 100 rabais.

**Isère.** — 3 décembre 1893. — Mairie de Poizat. Mise en état de l'allée Tesseire. Mont. des travaux 14.300 fr. Adj. M. Chapon, à Grenoble, à 17 p. 100 rabais.

MISES EN ADJUDICATION

**Ain.** — 27 décembre 1893, 1 h. 1/2. — Préfecture. Baux d'entretien des routes nationales et d'éclairage du passage du Fort-Ecluse pour une durée de six années du 1<sup>er</sup> janvier 1894 au 31 décembre 1899.

On peut prendre connaissance des pièces du projet, tous les jours ouvrables, dans les bureaux : 1<sup>o</sup> de la préfecture (3<sup>e</sup> division), de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir; 2<sup>o</sup> de MM. les ingénieurs ordinaires, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir. Les candidats à l'adjudication doivent présenter les pièces réglementaires, dans les délais prescrits par l'affiche d'adjudication, à M. Delestrac, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bourg.

**Allier.** — 22 décembre 1893, 2 heures. — Préfecture de Moulins. Travaux de grande communication. Chemin de grande communication. — 1<sup>o</sup> lot. Chemin n<sup>o</sup> 7. Construction à Saint-Prix d'un tablier métallique au pont du ruisseau de Brenasse. Montant des travaux, 2000 fr. — 2<sup>o</sup> lot. Chemin n<sup>o</sup> 7. Construction d'un tablier métallique au pont du ruisseau du Rez-de-la-Gieze. Montant des travaux 2500 fr. Chemins d'intérêt commun. — 3<sup>o</sup> lot. Chemin n<sup>o</sup> 44. Construction à Lury-Levy, d'un pont métallique sur le Mezaublin, à Billot. Montant des travaux, 3400 fr. — 4<sup>o</sup> lot. Chemin n<sup>o</sup> 75. Construction à Cusset et à Vernet sur 2000<sup>m</sup>, 50. Montant des travaux 16.700 fr.

Renseignements, plans, devis et cahier des charges, à la Préfecture.  
**Allier.** — 24 décembre 1893, 2 h. — Mairie du Brethon. Construction du chemin vicinal n<sup>o</sup> 5 sur 1670 m. 79 et empierrement de la partie faite sur 252 mètres. Terrassements. Montant des travaux, 2.088 fr. 40. Chaussée. Montant des travaux, 4.231 fr. 21. Ouvrages d'art. Montant des travaux, 2 573 fr. 93. Imprévu, 706 fr. 37.

Renseignements, plans, devis et cahier des charges à la mairie.  
**Côte-d'Or.** — 23 décembre 1893, 2 h. — Sous-préfecture de Chatillon-sur-Seine. Commune de Villaines en Duesnois. Extension de la distribution des eaux. Estimation des travaux, 4.489 fr. 63. Cautionnement, le 30e.

Renseignements, plans, devis et cahier des charges à la sous-préfecture.  
**Côte-d'Or.** — 22 décembre 1893, 1 heure. — Mairie d'Auxonne. Fourniture et passage des matériaux destinés à l'entretien des rues et chemins. Banlieue, prix indiqué. 2.300 fr. Fourniture, prix indiqué, 4.430.

Renseignements à la Mairie.  
**Drôme.** — 27 décembre 1893, 2 h. — Mairie de Chamoret. Restauration de la tour de Chamoret. Montant des travaux, 18.764 fr. 85. Imprévu, 1.876 fr. 50 Cautionnement, 1.000 fr.

Renseignements, plans et cahier des charges dans les bureaux de la mairie.  
**Haute-Savoie.** — 21 décembre 1893, 1 heure. — Sous-préfecture de Thonon. Appropriation de la maison d'école de Larrenys. Montant des travaux, 3.495 fr. 19. Cautionnement, 400 fr.

Renseignements, plans et cahier des charges dans les bureaux de la sous-préfecture de Thonon.  
**Jura.** — 28 décembre 1893, midi. — Préfecture de Lons-le-Saulnier. Routes nationales et rivières navigables et flottables. Baux d'entretien pour une durée de six années, du 1<sup>er</sup> janvier 1894 au 31 décembre 1899.

Renseignements, plans, devis, cahier des charges: 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la préfecture; 2<sup>o</sup> dans ceux de l'ingénieur ordinaire M. Pernot, avenue Gambetta, à Lons-le-Saulnier; 3<sup>o</sup> dans ceux de l'ingénieur M. Vermeillet, à Dôle, rue des Arènes.

**Loire.** — 30 décembre 1893, 10 h. — Préfecture de Saint-Etienne. Travaux divers de plâtrerie, peinture, au Palais de Justice de Saint-Etienne. Montant des travaux, 4.471 fr. 71. Imprévu, 528 fr. 39.

Renseignements, devis, dans les bureaux de la préfecture.  
**Loire.** — 24 décembre 1893, 10 heures. — Mairie de Pouilly-sous-Charlieu. Service vicinal. Chemin vicinal ordinaire, n<sup>o</sup> 4, dit des Communes. Reconstruction d'un pont sur la rivière de Sarnossin, vers le moulin de Poyet. — Terrassements. Montant des travaux, 644 fr. — Maçonneries. Montant des travaux, 4.318 fr. 63. — Tablier métallique. Montant des travaux, 1526 fr. 50. — Chaussée. Montant des travaux, 146 fr. A valoir pour imprévu, 451 fr. 87. A déduire des prix indiqués pour matériaux de démolition, 200 fr. Cautionnement, 250 francs.

Renseignements, plans, devis, cahier des charges dans les bureaux de M. l'Agent-voyer de l'arrondissement de Roanne.

**Loire.** — 28 décembre 1893, 10 heures. — Sous-préfecture de Roanne. Construction d'une école au bourg de Saint-Bonnet-des-Quartz. — 1<sup>o</sup> lot. Terrassements et maçonneries. Montant des travaux, 1199 fr. 50. — 2<sup>o</sup> lot. Charpente en fer. Montant des travaux, 1222 fr. — 3<sup>o</sup> lot. Charpente en bois. Montant des travaux, 2269 fr. 45. — 4<sup>o</sup> lot. Parquet, planchers et menuiseries diverses. Montant des travaux, 2767 fr. 97. — 5<sup>o</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie et tenture. Montant des travaux, 1742 fr. 10. — 6<sup>o</sup> lot. Couverture et tuyauteries diverses. Montant des travaux, 1768 fr. 22. — 7<sup>o</sup> lot. Quincaillerie et petite serrurerie. Montant des travaux, 802 fr. 95. — 8<sup>o</sup> lot. Mobilier scolaire. Prix d'estimation, 1000 fr. A valoir pour puits pompe et imprévu, 855 fr. 51. Cautionnement 700 fr. Adresser avant le 27 décembre au maire de Roanne les plus chargés renfermant les noms et les conditions des adjudications.

Renseignements et plans dans les bureaux de M. l'Agent-voyer de Roanne.  
**Puy-de-Dôme.** — 23 décembre 1893, 10 h. — Sous-préfecture d'Issoire. Syndicat de Brassac. Réparations au perré de Brassac. Estimation des travaux, 62.000 fr. Cautionnement provisoire, 1.000 fr. Définitif, 2.000 fr.

Renseignements, devis, pièces à fournir, cahier des charges, dans les bureaux : 1<sup>o</sup> de la sous-préfecture d'Issoire; 2<sup>o</sup> de M. Tavera, ingénieur ordinaire, rue Bois-de-Cros, 58, à Clermont-Ferrand.

**Haute Savoie.** — 23 décembre 1893, 2 h. — Préfecture d'Annecy. Routes nationales. Entretien des chaussées d'empierrement. Fournitures de matériaux pendant les années 1894 à 1898.

Renseignements, plans, devis, cahier des charges dans les bureaux : 1<sup>o</sup> de la préfecture; 2<sup>o</sup> de M. Deroche, ingénieur à Annecy; 3<sup>o</sup> de M. Fontaine, ingénieur Bonneville; 4<sup>o</sup> de M. Grandvaux, ingénieur à Saint-Julien; 5<sup>o</sup> de M. Delebecque, ingénieur à Thonon.

**Tunisie.** — 23 décembre 1893, 10 h. — Direction générale des travaux publics à Tunis. Route de Tunis au Kef. Construction d'un tablier métallique de 71 m. 59 de longueur à la traverse de l'Oned-Tessa. Montant des travaux, 1.193 fr. 94. Imprévu, 5.605 fr. Cautionnement, 3.500 fr.

Le certificat de capacité doit être visé dix jours avant l'adjudication par M. Bidaut, ingénieur en chef à Tunis.

Renseignements : 1<sup>o</sup> dans les bureaux de la direction générale des travaux publics à Tunis; 2<sup>o</sup> dans ceux du Ministère des travaux publics à Paris.

ETRANGER

**Chil.** — 30 décembre 1892. — Hôtel de Ville de Santiago. Entreprise de éclairage électrique de Santiago.

Renseignements, devis, cahier des charges, au ministère du Commerce et de l'Industrie à Paris, 80, rue de Varenne (direction du commerce extérieur).

**Roumanie.** — 1<sup>er</sup> janvier 1894. — Administration des chemins de fer à Bucharest Etablissement des ouvrages d'art pour la section de Dorohoc à Jassy. Montant des travaux 1 600.000 fr.

Renseignements à Bucharest, à l'administration des chemins de fer de l'Etat.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

Et autres Marchandises en gros sur la place de Lyon.

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

MÉTAUX		les 100 kil.	
Cuivre en lingots affiné . . . . .	120	»	»
— en planche rouge . . . . .	135	»	»
— — jaune . . . . .	130	»	»
Etain Banca en lingots . . . . .	230	»	»
— Billiton . . . . .	210	»	»
Plomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumon. . . . .	28	»	»
— ouvré : tuyaux et feuilles . . . . .	30	»	»
Zinc fondu 2 <sup>e</sup> fusion . . . . .	42	»	»
— laminé en feuilles. Vieille montagne . . . . .	59	»	»
— — — Autres marques . . . . .	58	»	»
Fer laminé 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	17	»	18
Fer à double T, AO . . . . .	17	»	18
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus . . . . .	20	»	21
Mercure . . . . .	le kilo	5 25	5 50

HUILES MINÉRALES		l'hectolitre	
Huile de pétrole . . . . .	27	»	»
— de schiste . . . . .	23	»	»
Essence minérale . . . . .	31	»	»

HUILES VÉGÉTALES		les 100 kil.	
Huile d'olive extra suivant provenance . . . . .	172	»	190
— — surfine . . . . .	167	»	»
— — fine . . . . .	147	»	»
— commune, lampe . . . . .	91	»	»
— de noix . . . . .	160	»	»
— d'arachide surfine . . . . .	100	»	»
— de sésame surfine . . . . .	90	»	»
— — à brûler . . . . .	65	»	»
— de colza brute indigène . . . . .	64	»	»
— — épurée . . . . .	68	»	»
— de lin . . . . .	58 50	»	»

DROGUERIE		les 100 kil.	
Alun épuré . . . . .	23	»	23
— ordinaire . . . . .	16	»	17
Essence de térébenthine . . . . .	75	»	80
Sel de soude à 89° . . . . .	24	»	25
Chlorure de chaux de 100 à 110° . . . . .	25	»	26
Acide acétique des arts 40 0/0 . . . . .	31	»	32
— chlorhydrique . . . . .	9	»	10
— nitrique 36° . . . . .	33	»	35
— sulfurique 66° . . . . .	10	»	11
— tartrique . . . . .	255	»	265

SPIRITUEUX (EN ENTREPOT)		l'hectolitre	
Esprit 3/6 Béziers à 86° . . . . .	82	»	85
— de marc . . . . .	62	»	64
— Nord fin à 93 degrés. . . . .	42	»	»
— — extra-fin . . . . .	43	»	»
— de grains . . . . .	50	»	65
— mauvais goût. . . . .	39 50	»	40

COURS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

NATURE ET SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ	surface	prix du prix		date de la vente
		m. carré	total	
Terrain et constructions, 330, avenue de Saxe . . . . .	m. q.	fr.	fr.	
Maison et jardin, 11, rue Agnès (Montchat) . . . . .	438	»	55.100	2 déc.
Maison, 15 bis, route de Crémieu . . . . .	950	»	28.100	—
Maison, rue Poizat (Montchat) . . . . .	655	»	8.100	—
Immeuble, 24, montée du Chemin Neuf . . . . .	»	»	1.975	9 déc.
Deux maisons et constructions, 117-119, route de Genas . . . . .	»	»	21.300	—
Maison, avec salle de restaurant et jardin, 25, place du Capot et montée des Forts . . . . .	1.400	»	14.100	—

Le Propriétaire-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imp. PITHAT A. Rey successeur, 4, rue Gentil. — 7552

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

**BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)**

**CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE**

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant

**OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE**  
Taillée mécaniquement, tournée ou sculptée.

ENVOI FRANCO DE L'ALBUM

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'art

## FLACHAT, COCHET & C<sup>IE</sup>

LYON

10-11, quai de la Guillotière, et 4, rue Dunois

**PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES**

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12" et Verres à reliefs de 5" à 6" d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

**FAIENCES DÉCORATIVES**

pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS GENRES  
Pour la Ville et le Dehors

## Maison GUITTA Fils

FATOU-GUITTA Succ<sup>re</sup>  
Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

**GROS VERRES A VITRES DÉTAIL**  
Verres du Nord, Verres de Couleurs  
Tuiles en Verre, Dalles pour sous sol, Verres striés et losanges de Saint-Gobain  
Verres anglais et Vitraux d'appartement



ECLAIRAGE PUBLIC

COMBINES QUI N'ONT PAS DE GAZ  
MATIÈRES SPÉCIALES  
Facil-Album sur demande. Réclairage par la Ville et le Métro

Jules JANIN fils, à LYON (Villette)

## COMMIS GÉOMÈTRE

demande emploi. S'adresser à l'agence Fournier, n° 9381

## ARCHITECTE

chef de service de l'Administration, jeune et actif s'associerait avec architecte de Lyon ayant clientèle sérieuse, désireux de céder la direction de son cabinet qu'on acquerrait au besoin (adr. prop. Agence Fournier, 9314.

Compagnie des Grès français de Pouilly-sur-Saône

# TUYAUX

# GRÈS

VERNISSÉS INALTÉRABLES

Résistant aux plus hautes Pressions et aux Acides, pour Conduites d'eau et d'acide, Égouts, Descentes de Cabinets, etc.

## FAVRE FRÈRES

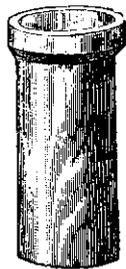
SEULS CONCESSIONNAIRES

50, 51, 52, quai de Serin  
LYON

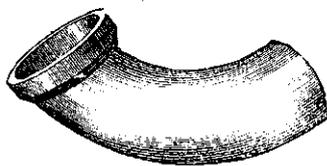
MÉDAILLE D'OR

A l'Exposition Universelle de Paris 1889

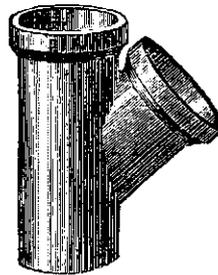
La plus haute Récompense accordée aux fabricants français et étrangers dans cette industrie



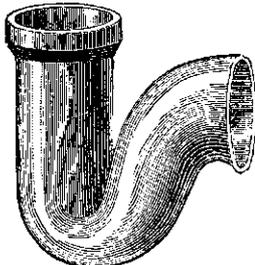
TUYAU



COUDE



CULOTTE SIMPLE



SIPHON